ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

Liste des candidats présentée par la

Coordination Syndicale Départementale du Doubs CGT

M. ADAMI Vincent	attaché	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
M. BURCEZ Pascal	adjoint technique territorial contractuel	Bart
Mme HAAS Mylene	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme LAMBOLEY Caroline	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme COULLET Camille	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme MAZZUCCO Sandrine	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme SAMPAIX Caroline	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme BUIJS Clara	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté

fédération des services publics la cgt

cdg DOUBS Centre de Gestion FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique

JE VOTE la cgt

Attention, ce document
n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

À LA CCP

Voter CGT, c'est essentiel

POUR DONNER AUX FUTUR·ES ÉLU·ES LES DROITS INDIVIDUELS

de toutes et tous les agent·es contractuel·les pour un meilleur service public.

- Réalisation d'un plan de titularisation et de dépréca-risation à la hauteur des enjeux, y compris pour tous les « contrats aidés », notamment les PEC (Parcours Em-ploi Compétences) ;
- Création des cadres d'emplois pour les ASSFAM et ASSMAT et pour les missions nouvelles ;
- Revendication d'une négociation salariale collective
- Accès pour toutes et tous à la Fonction publique sans condition de nationalité.

Je vote la CGT

POUR DES REPRÉSENTANT·ES QUI INTERVIENDRONT

sur les questions qui me concernent

- Licenciement pour inaptitude physique, insuffisance professionnelle ;
- Dans l'intérêt du service : les demandes de révision d'entretien professionnel ;
- En cas de refus de temps partiel, de télétravail, de formation professionnelle ;
- Les procédures disciplinaires ;
- Le droit syndical : obligation de consultation sur les décisions individuelles relatives au non-renouvellement du contrat des personnes investies d'un mandat syndical.

ET M'ACCOMPAGNERONT POUR :

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ;
- Obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Travailler à temps partiel si je le souhaite ;
- Obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions ;
- Rendre effectif mon droit à la formation ;
- Me défendre en cas de procédure disciplinaire.

Ne pas jeter sur la voie publique

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !

fédération des services publics la cgt

JE VOTE la cgt essentielle pour nos droits pour le service public

Élections professionnelles 8 décembre 2022

FIER·E·S D'ÊTRE FONCTIONNAIRES ET AGENT·E·S PUBLIC·QUE·S !

www.cgtservicespublics.fr